

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes
ZI ATHELIA IV
Le Forum Bât A
515 AVENUE DE LA TRAMONTANE
13600 LA CIOTAT

R A P P O R T
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Geres
2 COURS MARECHAL FOCH
13400 AUBAGNE

EXERCICE : 01/01/2020 - 31/12/2020

Association Geres

Siège social : 2 Cours Maréchal Foch – 13400 Aubagne

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'association Geres

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Geres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 7 juin 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je rappelle que les fonds dédiés correspondent à la part des subventions et produits assimilés non consommés à la fin de l'exercice dont un engagement d'utilisation est pris avec les tiers qui ont octroyés ces subventions et produits assimilés.

Dans le cas présent l'affectation de ressources en fonds dédiés est la résultante d'une répartition des résultats annuels des régions pour partie en fonds dédiés à des activités spécifiques à réaliser et pour partie en résultats affectés directement à l'association.

Dans le cadre de ma mission, je me suis assuré que les éléments financiers présentés étaient conformes aux modalités de mise en œuvre et de financement de cette activité et qu'elles étaient bien conformes aux orientations définies par la direction de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du compte rendu financier et des autres documents adressés aux membres du conseil d'administration

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

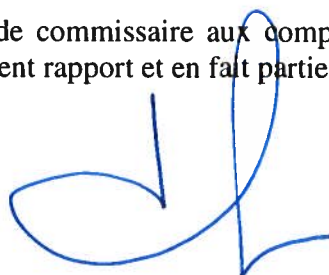
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à La Ciotat, le 9 juin 2021



Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 2020			Exercice N-1 2019			Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements & Provisions	Net	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
	Frais d'établissement								
	Frais de recherche et de développement								
	Concessions, brevets et droits similaires								
	Fonds commercial (dont droit au bail) (1)								
	Autres immobilisations incorporelles								
	Avances et acomptes	31 374	16 400	14 974	31 938	8 164	23 774	-8 799	-37,0%
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	Terrains								
	Constructions								
Autres immobilisations corporelles	144 820	125 901	18 919	183 114	167 642	15 472	3 448	22,3%	
Immobilisations en cours									
Avances et acomptes									
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)									
Participations mises en équivalence									
Autres participations	312 676		312 676	309 641		309 641	3 035	1,0%	
Créances rattachées à des participations									
Autres titres immobilisés									
Prêts	7 838		7 838	7 571		7 571	267	3,5%	
Autres immobilisations financières									
TOTAL I	496 708	142 300	354 407	532 264	175 806	356 457	-2 050	-0,58%	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS								
	Matières premières approvisionnements								
	En-cours de productions de biens	30 597		30 597	59 118		59 118	-28 521	-48,2%
	En-cours de productions de services	9 296		9 296	43 152		43 152	-33 855	-78,5%
	Produits intermédiaires et finis	20 092		20 092	1 035		1 035	19 057	1840,6%
	Marchandises								
	Avances et acomptes versés sur commandes								
	CREANCES (3)								
	Créances usagers et comptes rattachés	129 985	0	129 985	114 252	1 069	113 183	16 802	14,8%
	Autres créances	8 412 482		8 412 482	9 555 863		9 555 863	-1 143 381	-12,0%
Instruments de trésorerie									
Disponibilités	4 182 598		4 182 598	3 877 469		3 877 469	305 129	7,9%	
Charges constatées d'avance (3)	7 589		7 589	10 968		10 968	-3 379	-30,8%	
TOTAL II	12 792 640	0	12 792 640	13 681 856	1 069	13 660 787	-868 148	-6,36%	
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)								
	Primes de remboursement des obligations (IV) Ecart de conversion actif (V)								
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	13 289 348	142 300	13 147 047	14 194 120	176 875	14 017 245	-870 198	-6,21%	
	(1) Dont droit au bail	0			0				
	(2) Dont à moins d'un an (brut)	0			0				
	(3) Dont à plus d'un an (brut)	2 482 948			7 524 781				

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 2020			Exercice N-1 2019			Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements & Provisions	Net	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Euros	%
FONDS ASSOCIATIF	FONDS PROPRES								
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 255 967		1 255 967	1 080 318		1 080 318	175 649	16,3%
	Ecart de réévaluation								
	Réserves								
	Réserves statutaires ou contractuelles								
	Réserves réglementées								
	Autres réserves								
	Report à nouveau								
	RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent +, déficit -)	109 851		109 851	175 649		175 649	-65 798	-37,5%
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS								
fonds associatifs avec droit de reprise									
Apports									
Legs & donations									
Résultats sous contrôle de tiers financeurs									
Ecart de réévaluation									
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables									
Provisions réglementées									
Droit de propriétaire									
TOTAL I	1 365 817	-	1 365 817	1 255 967	-	1 255 967	109 851	8,75%	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	439 799		439 799	448 511		448 511	-8 712	-1,9%
	Provisions pour charges	63 949		63 949	72 419		72 419	-8 470	-11,7%
Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	445 138		445 138	342 567		342 567	102 571	29,9%
	Fonds dédiés sur autres ressources								
TOTAL II	948 886	-	948 886	863 497	-	863 497	85 389	9,89%	
DETTES (1)	Emprunts obligataires								
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	17 186		17 186	84 234		84 234	-67 047	-79,6%
	Emprunts et dettes financières divers (3)								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 943		79 943	131 031		131 031	-51 088	-39,0%
	Dettes fiscales et sociales	420 453		420 453	387 186		387 186	33 268	8,6%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 235		32 235	103 093		103 093	-70 858	-68,7%	
Autres dettes									
Instruments de trésorerie									
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance (1)	10 190 757		10 190 757	11 192 237		11 192 237	-1 001 481	-8,9%
	TOTAL III	10 740 575	-	10 740 575	11 897 781	-	11 897 781	-1 157 206	-9,73%
	Ecart de conversion passif (IV)	91 769		91 769			91 769		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	13 147 047	-	13 147 047	14 017 245	-	14 017 245	-870 198	-6,21%	
	(1) Dont à plus d'un an	3 180 757			3 778 826				
	Dont à moins d'un an	7 559 818			8 118 955				
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0			141				
	(3) Dont emprunts participatifs	17 128			68 091				

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 2020	Exercice N-1 2019	Ecart N/N-1	
			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
Vente de marchandises	305 584	36 102	269 482	746,45%
Production vendue de biens et de services	209 215	278 452	-69 237	-24,86%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée	-42 854	51 738	-94 592	-182,83%
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation	6 345 200	7 121 452	-776 252	-10,90%
Produits liés à la générosité du public	68 417	71 592	-3 174	-4,43%
Produits non liés à la générosité du public	55 995	118 979	-62 984	-52,94%
Cotisations	3 355	4 380	-1 025	-23,40%
Legs et donations				
Reprises sur amortissements & provisions, transferts de charge	306 757	292 607	14 150	4,84%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	8 418	27 575	-19 157	-69,47%
Autres produits	5 728	7 641	-1 913	-25,04%
TOTAL I	7 265 814	8 010 517	-744 703	-9%
CHARGES D'EXPLOITATION (II)				
Achats de marchandises	25 640	28 106	-2 466	-8,77%
Variation de stock (marchandises)	466	806	-340	-42,24%
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (MP et autres approvisionnements)				
Autres achats non stockés	440 112	529 228	-89 116	-16,84%
Services extérieurs	927 329	1 234 445	-307 117	-24,88%
Impôts, taxes et versements assimilés	122 801	141 483	-18 682	-13,20%
Salaires et traitements	2 339 073	1 776 063	563 011	31,70%
Charges sociales	673 332	798 079	-124 746	-15,63%
Autres charges du personnel	146 198	602 669	-456 472	-75,74%
Dotations aux amortissements et provision sur immobilisations : dotations aux amortissements pour risques et charges : dotations aux provisions	17 921	8 057	9 864	122,43%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	282 581	321 492	-38 910	-12,10%
	110 989	10 279	100 710	979,72%
Subventions accordées par l'association	1 885 760	2 207 883	-322 122	-14,59%
Autres charges (2)	186 965	191 182	-4 217	-2,21%
TOTAL II	7 159 167	7 849 771	-690 604	-9%
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	106 647	160 746	-54 099	-34%
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières & créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	6 399	7 855	-1 456	-19%
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change	8 184	12 583	-4 399	-35%
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	14 583	20 438	-5 855	-29%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et provisions	146		146	
Intérêts et charges assimilés	1 037	2 646	-1 609	-60,80%
Différences négatives de change	11 965	867	11 098	1279,67%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	13 149	3 514	9 635	274%
2- RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 434	16 924	-15 490	-92%
3- RESULTAT COURANT (I-II+III-IV+V-VI)	108 082	177 671	-69 589	-39%

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 528	1 901		2 628	138,26%
Reprises sur provisions et transferts de charges					
TOTAL VII	4 528	1 901		2 628	138%
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 166	2 293		-126	-5,51%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				-811	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		811			
TOTAL VIII	2 166	3 104		-937	-30%
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)					
	2 362	-1 203		3 565	-296%
Impôt sur les revenus du patrimoine (IX)					
Impôt sur les sociétés (X)	593	819		-226	-27,59%
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7 284 926	8 032 856		-747 930	-9%
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 175 075	7 857 207		-682 132	-9%
SOLDE INTERMEDIAIRE	109 851	175 649		-65 798	-37%
	7 286 360		0		
5- EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)	109 851	175 649		-65 798	-37%
6- EVALUATION DES CONTRIBUTIONS ET COMPTES SPECIAUX					
PRODUITS					
Engagements consentis vers associations du réseau					
Bénévolat	4 350			4 350	
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL X	4 350	0		4 350	
CHARGES					
Engagement consentis vers associations du réseau					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services	4 350			4 350	
Personnel bénévole					
TOTAL XI	4 350	0		4 350	

Fait à Aubagne, le 7 juin 2021

SOMMAIRE DES ANNEXES

OBJET SOCIAL, NATURE DES ACTIVITES, MOYENS MIS EN ŒUVRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales
Méthode de comptabilisation et régularisation

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

- ANNEXE 1 :** Evaluation des Provisions
Etat des provisions
Portefeuille des Valeurs Mobilières de Placement
Fonds dédiés

- ANNEXE 2 :** Evaluation des immobilisations corporelles
Etat des immobilisations
Etat des amortissements

- ANNEXE 3 :** Crédits carbone
Comptabilisation et évaluation des stocks
Etat des stocks

- ANNEXE 4 :** Etat des échéances des créances et des dettes
Charges à payer
Produits à recevoir
Charges constatées d'avance
Produits constatés d'avance

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE 5 :** Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
Annexe au CROD

- ANNEXE 6 :** Tableau de Variation des Fonds Propres

- ANNEXE 7 :** Charges exceptionnelles
Produits exceptionnels
Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)
Créances résultant du report en arrière des déficits

- ANNEXE 8 :** Honoraires versés au Commissaire aux Comptes

- ANNEXE 9 :** Rémunérations des dirigeants

- ANNEXE 10 :** Provisions pour charges

- ANNEXE 11 :** Fonds dédiés

- ANNEXE 12 :** Subventions publiques et contributions volontaires

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AUX OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

- ANNEXE 13 :** Engagements financiers reçus

INFORMATIONS GENERALES

OBJET SOCIAL

L'Association se propose de contribuer à préserver l'environnement, limiter les changements climatiques et leurs conséquences, réduire la précarité énergétique et améliorer les conditions de vie des populations.

Pour cela elle met en œuvre une ingénierie de développement, une expertise technique spécifique et propose du conseil spécialisé sur les thématiques de l'efficacité énergétique, de la maîtrise de l'énergie, des énergies propres et renouvelables, des services énergétiques, et de la gestion de l'environnement, notamment dans le secteur des déchets.

Ses différents domaines d'application sont en particulier l'habitat domestique, le tertiaire public et privé, les usages domestiques de l'énergie, l'agriculture, les équipements collectifs, les filières énergétiques et certains besoins industriels et artisanaux.

L'Association est également amenée à développer toute autre action qui s'inscrit dans le champ d'intervention décrit ci-dessus.

Cet objet impliquant la mise en œuvre d'actions coordonnées entre les partenaires des divers secteurs qui y sont intéressés et avec les spécialistes de différentes disciplines, l'association joue un rôle d'interlocuteur vis à vis des différents partenaires, tant sur le plan local et régional qu'au niveau national ou à l'étranger. Ses activités sont mises en œuvre en partenariat avec les acteurs locaux et les populations, en basant la collaboration sur la mise en commun des savoir-faire.

Le Geres, la solidarité climatique en action agit donc en France et à l'international avec un double mandat : lutter contre la pauvreté et les changements climatiques. En tant qu'acteur de terrain il met en œuvre des solutions énergétiques innovantes pour une transition énergétique juste dans une dynamique de changement sociétal ambitieuse.

Au Geres, notre action s'inspire du modèle du "Donut" développé par Kate Raworth, professeure à l'université d'Oxford. En œuvrant concrètement et au quotidien pour la transition énergétique et la solidarité climatique, nous ambitionnons de contribuer à ce qu'un maximum de personnes et d'acteurs économiques se situent dans l'espace juste et sûr, sous le plafond écologique et au-dessus du plancher social

NATURE ET PERIMETRE des ACTIVITES ou MISSIONS SOCIALES

Le budget du Geres atteint 7,3 M€. Du fait des effets de la pandémie mondiale liée au Coronavirus. Il est en diminution de 9% (-748 K€) par rapport à 2019 (-748K€, -9%). L'Afrique de l'Ouest et l'Asie Centrale, principales régions d'intervention du Geres en 2019 sont respectivement en baisse de -294 K€ et -137 K€. Elles représentent respectivement 38% et 17% des emplois effectifs du Geres en 2020. La région Europe-Méditerranée est quant à elle en nette augmentation (+263 K€, +28%) et devient notre 2ème région d'intervention. L'Asie du Sud-Est continue à baisser (-218 K€, -33%) et l'unité transversale d'expertise, dont l'activité a d'avantage été tournée vers nos projets dans les pays, baisse de 40% représentant 5% des emplois effectifs.

Les emplois effectifs diminuent de 10% entre 2019 et 2020 et s'élèvent à 6.763 K€.

Les activités en Afrique de l'Ouest qui demeure la première région d'intervention du Geres (2.583 K€) sont également en baisse de 10%. Le projet financé par la Coopération Luxembourgeoise s'est achevé au 31/12/2020, celui financé par la Coopération Suédoise visant à développer des "Zones d'Activités Electrifiées" (ZAE) et à mettre en place une entreprise sociale "Green Biz Africa" continue à se développer en 2021. Un nouveau programme financé par l'AFD pour une durée de deux ans a par ailleurs démarré au Mali. Objectif : répondre aux enjeux de la pandémie liée à la COVID 19 grâce à un appui aux Services Essentiels apporté aux infrastructures de Santé COMMunautaire.

La région Europe-Méditerranée a quant à elle vu son activité augmenter : +28% à 1.191 K€ et 18% des emplois effectifs du Geres. Elle devient ainsi la 2ème région du Geres. Les pays concernés sont la France (+180 K€, +25%) et le "Maroc-Tunisie" (+88 K€, +41%). Cette évolution, consécutive à une année de baisse, est notamment liée au démarrage du programme (SIEC) relatif au développement de Services locaux d'Information sur l'Energie et le Climat au Maroc et en Tunisie. En France, les projets menés en région Provence Alpes Côte d'Azur sont financés par l'ADEME et le Conseil Régional dont les financements se sont accrus en 2020 (+175 K€, +47%). Par ailleurs, le projet "Empowermed" qui vise à renforcer le rôle des femmes contre la précarité énergétique financé par l'Union Européenne est entré dans sa 2ème année, il contribue au développement de la région.

L'Asie centrale (-10%) est la troisième région d'activités du Geres avec notamment deux programmes financés par l'UE, l'Agence Française de Développement et la Fondation Abbé Pierre visant à développer des solutions énergétiques innovantes et adaptées pour l'habitat. Dans cette région, deux nouveaux programmes ont démarré en 2020 pour promouvoir la production durable de technologies d'économie d'énergie. Le premier est déployé à Kaboul en Afghanistan grâce à un partenariat et des financements de la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit). Le second en Mongolie en partenariat avec AVSF avec un financement de l'UE pour développer les activités économiques des femmes grâce à un accès à l'énergie adapté (serres solaires).

L'Asie du Sud-Est voit son activité diminuer (-33%). Elle ne représente plus que 7% des emplois effectifs Geres avec trois projets importants. Deux au Cambodge financés l'un par le Nordic Development Fund sur le charbon durable, et l'autre par l'UE sur la filière textile. Ce dernier a démarré en 2020 plus lentement que prévu ce qui explique la forte diminution des emplois de la région. Au Myanmar, la phase 2 du projet financé par l'AFD pour développer un réseau de distribution au dernier kilomètre d'équipements pour un meilleur accès à l'énergie s'est achevée au 31/12/2020. La phase 3 qui débute en 2021 pour pérenniser l'action verra la création de l'entreprise sociale Ah Lin Tan.

L'unité Expertise a vu son activité se réduire de 40%. Cette baisse traduit surtout le fait que l'expertise développée par ce service a profité essentiellement aux projets que nous mettons en œuvre dans les différents pays. L'unité Expertise conserve la coordination des composantes transversales des conventions programme signées avec l'AFD. (conventions CEMAATERR et ECODEV)

MOYENS MIS EN ŒUVRE

En 2020, pour mettre en œuvre ses projets de développement, dans ses différents bureaux localisés en Afghanistan, au Cambodge, au Mali, au Maroc, en Mongolie, au Myanmar et au Tadjikistan plus celui de son siège à Aubagne en France, le Geres a employé :

- 140 collaboratrices et collaborateurs directs (61 femmes et 79 hommes) :
- 32 personnes travaillant en France et 2 Salariés dans le reste de l'UE (Belgique)
- 106 personnes travaillant à l'étranger (hors UE) dont :
 - 89 contrats locaux
 - 17 contrats en expatriation dont 15 salariés et 2 volontaires de Solidarité

En plus de ces collaboratrices et collaborateurs, le Geres met en œuvre ces activités avec le concours de partenaires opérateurs en France et dans les différents pays

INTRODUCTION

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014:

- principe d'image fidèle: la comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture.
- principe de comparabilité et de continuité d'activité : la comptabilité permet d'effectuer des comparaisons périodiques et d'apprécier l'évolution de l'entité dans une perspective de continuité d'activité.
- principe de régularité et de sincérité : la comptabilité est conforme aux règles et procédures en vigueur qui sont appliquées avec sincérité afin de traduire la connaissance que les responsables de l'établissement des comptes ont de la réalité et de l'importance relative des événements enregistrés. Dans le cas exceptionnels où l'application d'une règle comptable se révèle impropre à donner une image fidèle, il y est dérogé. La justification et les conséquences de la dérogation sont mentionnées dans l'annexe.
- principe de prudence : la comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes, pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'association.
- principe de permanence des méthodes comptables sur l'exercice : la cohérence des informations comptables au cours des périodes successives implique la permanence dans l'application des règles et procédures. Toute exception à ce principe de permanence doit être justifiée par un changement exceptionnel dans la situation de l'entité ou par une meilleure information dans le cadre d'une méthode préférentielle. Les méthodes préférentielles sont celles considérées comme conduisant à une meilleure information par l'organisme normalisateur. Il en résulte que lorsqu'elles ont été adoptées, un changement inverse ne peut être justifié ultérieurement que dans les conditions portées à l'article 122-1 du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Il y a permanence des méthodes comptables sur l'exercice

Méthode de comptabilisation des frais administratifs

Les projets se voient comptabilisés au 31/12/2020 des frais administratifs, au prorata de leur niveau d'avancement, c'est-à-dire en fonction du degré de réalisation de leur budget en coûts directs.

ANNEXE 1

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des provisions

L'évolution des provisions sur l'année 2020 concerne :

- Une dotation de provision pour risque de non-cofinancement de certains projets et une reprise pour les projets pour lesquels ce risque a disparu (projets terminés et/ou cofinancements obtenus)
- L'augmentation de la provision pour fin de carrière qui concerne les salariés âgés de plus de 50 ans et justifiant de plus de 5 ans d'ancienneté, (ré-évaluation annuelle des droits liés au départ à la retraite)
- La diminution de la provision pour risque d'inventus des stocks de crédits carbone en relation avec la diminution des stocks.
- La reprise pour partie de la provision pour charges liée aux chantiers stratégiques du GERES dotée en 2018 à hauteur

Etat des provisions

Provisions	Montant 01/01/20	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant 31/12/20
Provisions pour litiges	117 816	0	-113	117 930
<i>Provision dette Nexus</i>	117 816		-113	117 930
Provisions pour risques	330 695	282 252	291 224	321 723
<i>Provision risque inventus stock crédits carbone</i>	60 153	32 963	42 428	50 689
<i>Provision risque cofinancement projets</i>	253 797	249 289	243 797	259 289
<i>Provision risque régularisation de taxes afghanes</i>	9 000			9 000
<i>Provision risque solde compte en banque Inde</i>	2 745			2 745
<i>Provision pour risque de non paiement (F005)</i>	5 000		5 000	0
Autres provisions	72 419	475	8 799	64 095
<i>Provision fin de carrière</i>	39 210	329		39 539
<i>Provision pour charges chantiers stratégiques</i>	33 209	0	8 799	24 410
<i>Provision pour perte de change</i>	0	146		146
TOTAL	520 930	282 728	299 910	503 748

Provisions pour dépréciation	Montant 01/01/20	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant 31/12/20
Autres provisions pour dépréciation	0			0
TOTAL	0	0	0	0

Portefeuille des Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement (VMP) ont été évaluées à leur coût d'acquisition (hors frais bancaires). En cas de cession de titres de même nature, la méthode de valorisation des VMP est la méthode FIFO (First In First Out). Dans le cas de moins value latente pour certaines valeurs, il est décidé de ne pas provisionner la dépréciation tant que la vente n'est pas effective.

	Date d'achat	Prix d'achat	cours au 31/12/20	plus ou moins value
TOTAL VMP		-	-	0

ANNEXE 1 bis**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN****Tableau de suivi des fonds dédiés sur autres ressources**

Nature du projet	Analytique	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
Fonds Dédié Kh Beef	P019	211 940	7 703	806	205 042
Coordination GAO	C009	15 893	714	7 962	23 141
Coordination GCA	C004	6 046			6 046
Coordination GEX	C002	6 441			6 441
Intérêt collectif	C003	33 290		8 609	41 899
CO2 Solidaire	F005NC	68 956			68 956
Coordination GSEA	C016			646	646
Précarité Energétique	P234			5 000	5 000
Prospection	C003			34 964	34 964
Fonds Dédié Wassa	C011			53 003	53 003
TOTAL		342 567	8 418	110 989	445 138

ANNEXE 2

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition

Pour les immobilisations amortissables, la valeur nette comptable à fin d'exercice correspond à la valeur actuelle à fin d'exercice, il n'y a pas de plus value ou moins value constatée.

Etat des immobilisations

	Valeur brute 01/01/20	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales	67 870		2 566
Matériel de transport	0		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	115 244		10 004
Logiciels	31 938		
Prêts, autres immobilisations financières	317 212		3 302
TOTAL GENERAL	532 264	0	15 871

	Diminutions		Valeur brute 31/12/20	Réévaluation Valeur
	Poste à Poste	Cessions, HS		
Installations générales			70 436	70 436
Matériel de transport			0	0
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		50 863	74 384	74 384
Logiciels		564	31 374	31 374
Prêts, autres immobilisations financières			320 513	320 513
TOTAL GENERAL	0	51 427	496 708	496 708

Etat des amortissements

Le processus de correction et de l'évaluation des actifs utilisé est la méthode de l'amortissement linéaire pour les biens de l'association sur une durée de 2 à 5 ans.

	Montant 01/01/20	Dotations	Diminution reprises	Montant 31/12/20
Installations générales	66 137	745		66 881
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	101 505	8 377	50 863	59 019
Logiciels	8 164	8 799	564	16 400
TOTAL GENERAL	175 806	17 921	51 427	142 300

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amort. Dégressifs	Amort. Exceptionnels	Amort. Dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Installations générales	745				
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau et info.	8 377				
Logiciels	8 799				
TOTAL GENERAL	17 921	0	0	0	0

ANNEXE 3

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Crédit Carbone

Dans le cadre des activités, il est généré des Unités de Réductions d'émissions vérifiées (VER - Verified Emissions Reductions), dits *Crédits Carbone*, qui sont négociés sur le marché carbone volontaire.

Comptabilisation et évaluation des stocks: Crédits Carbone et prestations de service

Conformément à la réglementation définie par l'ANC en mai 2012, les crédits carbonés vérifiés et inscrits sur un registre externe sont comptabilisés en stock de produits finis dans le secteur non lucratif, puis transférés en stock de marchandises dans le secteur lucratif pour leur vente.

Les stocks de crédits carbone sont valorisés à leur coût de revient.

Les prestations de service en cours sont valorisées au prorata de leur niveau de réalisation ou d'avancement.

Etat des stocks

Nature du projet	Analytique	Encours de stock au 01/01/2020	Sorties de stock au cours de l'exercice	Entrées de stock au cours de l'exercice	Encours de stock au 31/12/2020
PRESTATIONS DE SERVICES EN COURS		43 152	43 152	9 296	9 296
Jas de Bouffan	P145L	17 729	17 729		0
HABITAT 13	P165L	5 490	5 490	5 490	5 490
ADEME	P185L	3 266	3 266		0
BOUYGUES	P203L	7 199	7 199		0
BOUYGUES	P220L	1 622	1 622		0
GFA	P233L	7 845	7 845		0
ADEME	P241L	0		3 806	3 806
STOCKS DE PRODUITS encours		59 118	59 118	30 597	30 597
Stock crédits carbone Mali	C011N	59 118	59 118	30 597	30 597
STOCKS DE PRODUITS FINIS		1 035	48 216	67 273	20 092
Stock crédits carbone NLS vintage 2010	P019N	2			2
Stock crédits carbone NLS vintage 2011	P019N	1			1
Stock crédits carbone NLS vintage 2013	P019N	1 032	466		566
Stock crédits carbone Wassa vintage 2016-2017	C011N		47 750	67 273	19 523
TOTAL		103 305	150 485	107 166	59 985

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etats des échéances de créances et de dettes

Etat des créances	Montant brut	à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances de l'actif immobilisé:			
Autres participations	312 676		312 676
Autres immobilisations financières	7 838		7 838
Créances de l'actif circulant:			
Clients et comptes rattachés	56 093	56 093	
Personnel et comptes rattachés		0	
Produits à recevoir (voir détail ci-après)	74 083	74 083	
Créances Bailleurs Publics	7 719 202	5 366 131	2 353 071
Créances Bailleurs Privés	426 059	296 182	129 877
Créances Antennes GERES Terrain	231 573	231 573	
Autres créances	35 458	35 458	
Charges constatées d'avance (voir détail ci-après)	7 589	7 589	
TOTAL	8 870 570	6 067 108	2 803 462

Etat des dettes	Montant brut	à 1 an	de 1 à 5 ans
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont:	17 186	17 186	
- à 2 ans au maximum à l'origine			
- à plus de 2 ans à l'origine	17 186	17 186	
Fournisseurs & comptes rattachés	79 943	79 943	
Personnel et comptes rattachés	186 217	186 217	
Sécurité sociale & autres org. sociaux	197 536	197 536	
Impôts & taxes	36 700	36 700	
Produits constatés d'avance (voir détail ci-après)	10 190 757	7 010 000	3 180 757
Créditeurs divers	32 235	32 235	
TOTAL	10 740 575	7 559 818	3 180 757

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice

67 047

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Provision pour congés payés et récup	184 642
Provision pour charges sociales sur congés payés et récup	84 517
Divers charges à payer	30 731
Factures non parvenues	24 655
TOTAL	324 545

Montant des produits à recevoir	Montant
COWATER Contrat ST 2019-02	5 057
WORLD BANK Contract WB 7196535	33 757
AFD CZZ2512	16 673
IED Accord IED 20-01-08	18 405
SIADIMAC	192
TOTAL	74 083

Charges & produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
AXA	891
Comité 21 -	420
YGN-MTL	2 338
Pitney Bowes	21
OVH Métha paca NDD	2
Somgaz	41
OVH	1
OVH	12
Holaspirt	134
OVH	3
OVH	0
Zoom	47
Grandi.net	23
OVH	7
OVH	4
Elzon	22
Elzon	4
OVH	35
OVH	7
OVH	7
OVH	6
OVH	10
Zoom	37
Zoom	24
OVH	32
OVH	109
OVH	44
OVH	71
Zoom	42
Zoom	24
OVH	11
Orange	224
Zoom	67
Zoom	25
Grenke	335
Grenke	335
OVH	132
CCA SFR	6
OVH	85
CCA Orange	45
Plateforme ONG	86
La bureautique	561
ARKIPELAGO	1 260
TOTAL	7 589

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Produits constatés d'avance			Montant	2020	+1 AN	
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT	31/12/2020	AFD	PCA 2020 AFD FFEM CZZ 2156 01 B	150 524	150 524	0
	31/12/2020	AFD	PCA 2020 AFD CZZ 24 29 01 E	2 750	2 750	0
	31/12/2020	AFD	PCA 2020 AFD CZZ 2807 01 E	76 327	76 327	0
	31/12/2020	AFD	PCA 2020 AFD CML 1496 01 D	731 486	530 569	200 917
	31/12/2020	AFD	PCA 2020 AFD DPO CAF 1078 01 E	104 319	104 319	0
	31/12/2020	AFD	PCA 2020 AFD CZZ 2807 01 E	131 917	131 917	0
	31/12/2020	AFD	PCA2020AFDCZZ 2807 01 E	165 688	150 953	14 734
	31/12/2020	AFD	PCA2020AFDCZZ 2691	432 918	174 135	258 783
	31/12/2020	AFD	PCA 2020 CZZ 24 29 01 E	37 338	37 338	0
	31/12/2020	AFD	PCA 2020 AFD CFR 1263 01U	172 465	172 465	0
	31/12/2020	AFD	PCA 2020 AFD CZZ 2807 01 E	396 550	164 156	232 394
	31/12/2020	AFD	PCA 2020AFD CZZ 2807 01 E	278 236	251 182	27 054
	31/12/2020	AFD	PCA 2020 AFD CFR 1263 01U	25 000	25 000	0
	31/12/2020	AFD	PCA 2020 AFD CZZ 2807 01 E	36 290	0	36 290
UNION EUROPEENNE	31/12/2020	UE	PCA 2020 UE ACA/2017/392-663	738 705	601 257	137 448
	31/12/2020	UE	PCA 2020 UE CSO-LA/2019/410-180	139 446	67 382	72 064
	31/12/2020	UE	PCA 2020 UE CSO 220/422-369	386 096	128 699	257 398
	31/12/2020	UE	PCA2020UEGrantagreement847052	162 027	93 685	68 343
	31/12/2020	#VALEUR!	PCA 2020UE GGGI-UE 20-07-27	1 125 137	469 394	655 743
CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTES D'AZUR	31/12/2020	CR SUD	PCA2020CRPACA2018_07358	56 314	56 314	0
	31/12/2020	CR SUD	PCA2020CRPACADossier2018*12689	28 404	28 404	0
	31/12/2020	CR SUD	PCA2020CRPACAConv° 2019_12880	32 486	32 486	0
	31/12/2020	CR SUD	PCA2020 CRPACA 2020-05541	77 289	77 289	0
ADEME PROVENCE ALPES COTES D'AZUR	31/12/2020	ADEME SUD	PCA2020ADEMEPACA18PAC0054	7 600	7 600	0
	31/12/2020	ADEME SUD	PCA2020ADEMEPACA17PAC0263	26 422	26 422	0
	31/12/2020	ADEME SUD	PCA2020ADEMEPACA18PAC0130	56 314	56 314	0
	31/12/2020	ADEME SUD	PCA20201709C0020	3 520	3 520	0
	31/12/2020	ADEME SUD	PCA2020ADEME20PAC0061	154 083	59 857	94 225
	31/12/2020	ADEME SUD	PCA 2020 ADEME conv° N°20DAC0022	60 422	60 422	0
AUTRES BAILLEURS PUBLICS	31/12/2020	ASDI	PCA 2020ASDI ASDI 11799	3 411 527	2 672 433	739 094
	31/12/2020	LUXDEV	PCA 2020 coop mali lux S/N	94 137	94 137	0
	31/12/2020	MECS	PCA 2020 MECS ECO_06_Geres	47 374	47 374	0
	31/12/2020	AGRO SUP	PCA2020AgroSupDijon20AIP1586744	37 010	23 205	13 805
	31/12/2020	FNAB	PCA2020MandatAAP2MCDR	29 155	25 233	3 922
	31/12/2020	GIZ	PCA 2020 GIZ GIZ 18.2087.7-002.00	498 168	166 056	332 112
	31/12/2020	UNEP	PCA 2020 UNEP NCF-C8-0249	60 028	60 028	0
DIVERS BAILLEURS PRIVES	31/12/2020	ACCESS	PCA 2020 ACCESS M2008 114	2 690	2 690	0
	31/12/2020	ACTING	PCA 2020ACTING FOR LIFE PAMOC III	15 000	15 000	0
	31/12/2020	EUROFINS	PCA 2020EUROFINS EUROFIN	17 000	17 000	0
	31/12/2020	FAII	PCA 2020 FAII conv 2579	74 139	74 139	0
	31/12/2020	FAP	PCA 2020 FAP 18/SI/091	105 000	105 000	0
	31/12/2020	FAP	PCA 2020 FAP 21/SI/033	75 000	75 000	0
	31/12/2020	FAP	PCA 2020FAP 21/SI/034	40 000	40 000	0
	31/12/2020	ITANCIA	PCA2020ITANCIAConvention partenariat	27 000	27 000	0
	31/12/2020	MDM	PCA 20 MDM Conv° 20/5/18	1 640	1 640	0
	31/12/2020	NEXANS	PCA2020NEXANSConv Cadre Mécénat	30 000	15 000	15 000
	31/12/2020	PARTENARIAT	PCA 2020 PARTENARIAT Conv2020/2023	32 931	11 500	21 431
	31/12/2020	PETITES PIERRES	PCA20Ptes PierresConv de soutien	5 000	5 000	0
	31/12/2020	QUALITEL	PCA20QUALITELConv partenariat	8 000	8 000	0
	31/12/2020	SINERGIE	PCA 2020 SYNERGIE Synergie/ECO3	8 000	8 000	0
	31/12/2020	SOLINERGY	PCA20SOLINERGY1911.CDG.CONVSOLIN	16 595	16 595	0
DIVERS CLIENTS	31/12/2020	BOUYGUES	PCA2020BOUYGUES	2 941	2 941	0
TOTAL				10 434 408	7 253 651	3 180 757

ANNEXE 5

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat par Origine et Destination

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N 2020		EXERCICE N-1 2019	
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	71 772	71 772	75 972	75 972
1.1 Cotisations sans contrepartie	3 355	3 355	4 380	4 380
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels non affectés	61 764	61 764	64 747	64 747
- Dons manuels affectés	6 653	6 653	6 845	6 845
- Legs et autres libéralités non affectés				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 014 698		1 295 814	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parainage des entreprises	55 995		124 379	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	455 211		769 198	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	503 492		402 237	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 889 988		6 352 254	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	300 049		281 242	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	8 418		27 575	
TOTAL	7 284 926		8 032 856	
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	888 147		706 510	
- Actions réalisées par l'organisme	643 833		630 810	
- Versements à un organisme central ou à autres organismes agissant en France	228 446		75 701	
1.2 Réalisées à l'étranger	4 851 423		5 650 463	
- Actions réalisées par l'organisme	3 464 575		3 662 294	
- Versements à un organisme central ou à autres organismes agissant en France	1 386 848		1 988 976	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	174 359		164 519	
3.1 Frais d'appel à la générosité du public	33 394		32 994	
3.2 Frais de recherche d'autres ressources	140 965		131 525	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	848 913		994 257	
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	300 649		330 359	
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES	593		819	
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	110 989		10 279	
TOTAL	7 175 074		7 857 207	
EXCEDENT OU DEFICIT	109 851		175 649	

ANNEXE 5 bis

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (Loi n°91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N 2020	EXERCICE N-1 2019	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N 2020	EXERCICE N-1 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	61 290	35 412	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	71 772	75 972
1.1 Réalisées en France	25 000	34 962	1.1 Cotisations sans contrepartie	3 355	4 380
- Actions réalisées directement en France	25 000	34 962	1.2 Dons, legs et mécénat		
1.2 Réalisées à l'étranger	36 290	450	- Dons manuels non affectés	61 764	64 747
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	8 334		- Dons manuels affectés	6 653	6 845
- Actions réalisées directement en Europe	-		- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	9 724		- Mécénat		
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	8 334	450	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	9 897				
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	-				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 307	3 934			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 653	1 967			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 653	1 967			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 829	5 599			
TOTAL DES EMPLOIS	68 426	44 945	TOTAL DES RESSOURCES	71 772	75 972
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	5 000		3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	- 1 653		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	71 772	44 945	TOTAL	71 772	75 972

Commentaires sur le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public :

- Tous les dons manuels non affectés ont été consacrés à des missions sociales en France ou à l'étranger
- Les cotisations ainsi que les dons d'un.e administrateur.trice liés au non remboursement de ses frais de déplacement engagés dans le cadre de sa participation aux réunions du Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Générale Annuelle ont été affectées au financement des frais de fonctionnement
- Les dons manuels affectés ont été affectés ont été répartis comme suit :
 - Ceux liés à des compensations carbone au service du Geres qui gère cette activité (1.653 €)
 - 5.000 € ont été affectés à un fonds dédié "précarité énergétique" puisqu'ils les activités pour lesquelles ils ont été collectées n'ont pu être effectuées en raison du confinement et du respect des règles sanitaires existant en France aux 3^e et 4^e trimestre 2020

ANNEXE 5 Tierce

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU CROD

PRODUITS PAR ORIGINE

2.4 Autres produits non liés à la générosité du public

Parmi ces produits, se retrouvent les produits fiscalisés qui correspondent aux détails ci-dessous

	2020	2019
- Vente de crédits carbone	305 584 €	36 102 €
- Vente de prestations de services en France	80 350 €	100 005 €
- Vente de prestations de services à l'étranger	128 865 €	151 586 €
- Produits exceptionnels	2 424 €	- €
- Produits des activités annexes et remboursement de frais	1 €	200 €
- Régularisation des produits	6 681 €	8 867 €
- Produits financiers	2 526 €	2 397 €
- Ecritures de Stock	42 854 €	51 738 €
	483 576 €	350 895 €

- Les ventes de crédit carbone sont en nette augmentation suite au redémarrage de cette activité au Mali.

CHARGES PAR DESTINATION

1- MISSIONS SOCIALES

1.2 Réalisées à l'étranger

- Les missions réalisées à l'étranger se répartissent ainsi selon les régions d'intervention du Geres

	2020	2019
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	302 743 €	214 658 €
- Actions réalisées directement en Europe		
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	2 385 834 €	2 819 973 €
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	1 176 029 €	1 313 349 €
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	418 923 €	650 162 €
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	281 703 €	533 746 €
Produits fiscalisés		
- Actions réalisées à l'étranger	286 192 €	118 574 €
	4 851 423 €	5 650 463 €

3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Principes et Détail pour la détermination des dépenses valorisées en "Frais de Fonctionnement"

Les frais de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élèvent à **848.913 €**

Ils correspondent aux dépenses suivantes :

- Coûts salariaux des personnels travaillant au sein des services suivants : Direction générale, Direction administrative et financière et des services informatiques (à l'exception des contrôleurs de gestion dont les coûts ne sont retenus qu'à hauteur de 25%, 75% de leur coûts sont pris en charge directement par les projets dont ils ont la responsabilité), Direction de la communication, Service Qualité et partenariat.

- Les frais de déplacements, de formations ou tout autre frais engagés par les personnels de ces différents services sont aussi rattachés aux coûts de leurs services.

- Les frais généraux représentent les frais de loyer de notre bureau à Aubagne ainsi que les frais liés à ce bureau (charges locatives, entretiens, chauffage, électricité...). Sont aussi comptabilisés au sein des frais généraux les frais de fournitures, les frais de téléphonie et d'internet, les frais financiers....

- Les frais liés à la représentation du Personnel (Comité Social et Economique, CSE), ceux liés au fonctionnement de l'association (frais liés à l'organisation des Conseils d'Administration, de l'Assemblée Générale Annuelle) sont aussi constitutifs des frais de fonctionnement du Geres.

Les frais par service sont les suivants :

	2020	2019
Direction générale	89 179 €	103 923 €
Direction administrative et financière et des services informatiques	268 127 €	319 626 €
Direction de la communication	109 117 €	136 701 €
Qualité et partenariat	56 218 €	68 304 €
Direction des ressources humaines	233 835 €	257 468 €
Frais généraux	65 811 €	57 224 €
Divers (Comité d'entreprise, séminaire stratégique annuel, etc.)	26 627 €	51 011 €
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	848 913 €	994 257 €

Les frais de fonctionnement sont en forte baisse (-135K€, -12%). Le Geres a pu adapter certains coûts à la baisse de son activité : certains départs n'ont ainsi pas été remplacés, certains recrutements différés, les frais de déplacement ou de formation ont été fortement impactés en raison des mesures de confinement en France ou à l'étranger

ANNEXE 6

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (art. 432-22)

VARIATION DES FONDS PROPRES	A	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	1 080 318	175 649						1 255 967
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à Nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	175 649	- 175 649	-					109 851
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	1 255 967	-	-	-	-	-	-	1 365 817

ANNEXE 7

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles comptabilisées en 2020 s'élèvent à 2.166,26 euros et sont constituées :

- de pénalités pour paiement en retard (Group S) pour 51,49 euros,
- de régularisations de dépenses pour l'exercice 2019 pour 2.114,77 euros.

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels comptabilisés en 2020 s'élèvent à 4.528,40 euros et correspondent à :

Détail des produits exceptionnels				Montant
INPS	C011N9		Annulation Cotisation mars 2018	2 105
DAUMAS	PI24L9		M1808 160 DAUMAS irrecouv solde 30%	2 424
TOTAL				4 528

Créances résultant du report en arrière des déficits

Il a été comptabilisé au titre de l'année 2014 une créance résultant du report en arrière des déficits pour un montant de 27.260 euros imputable sur les impôts sur les sociétés à payer au titre des 5 exercices suivants et remboursable pour la partie non imputée au terme de ce délai. Au titre de l'année 2019 aucune imputation de cette créance du report en arrière des déficits n'a été opérée.

Cette créance nous a été remboursée en 2020.

ANNEXE 8

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Honoraires versés au Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en 2020 correspondent :

- à la mission légale sur les comptes annuels pour un montant de 12.320 euros
- à des diligences directement liées pour 4.626 euros (missions de vérifications des dépenses sur les projets terrain).

ANNEXE 9

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants du GERES, membres du Conseil d'Administration, ne perçoivent aucune rémunération d'aucune sorte, que ce soit sous forme d'honoraires, de prestations ou de salaires.

Au 31/12/2020, il n'existe aucune convention règlementée en vigueur au GERES.

Leurs éventuels frais de transport, de restauration et d'hébergement occasionnés ponctuellement par l'exercice de leur fonction, sont pris en charge sur justificatifs selon la politique de déplacement en vigueur au GERES.

ANNEXE 10

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Provisions pour charges

Suite au démarrage en 2018 de chantiers stratégiques pour le GERES qui concernent aussi bien notre mission (stratégie métier), notre plan de communication, notre modèle économique et notre politique RH, le Conseil d'Administration avait décidé de provisionner les charges relatives à ces différents chantiers qui devaient s'achever en 2019. Globalement le montant provisionné en 2018 s'élevait à 140.000 euros. En 2019, une reprise de 106.791 euros a été faite sur cette provision à hauteur des dépenses engagées sur les différents chantiers stratégiques. En 2020, une reprise a été faite à hauteur des dotations aux amortissements des biens acquis en 2019 pour un montant de 8.799,38 euros. Le solde soit 24.410 euros sera repris au fur et à mesure de l'engagement des dépenses.

ANNEXE 11

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Fonds dédiés

Les mouvements sur les fonds dédiés tels qu'ils sont détaillés en annexe 1 bis correspondent d'une part, aux décisions prises par le Conseil d'administration dans sa réunion du 25 février 2016 à savoir :

- affectation de 25% des revenus nets générés par la Finance Carbone au fonds dédié Kbheef pour 805,50 €
- affectation à un fonds dédié "d'intérêt collectif" (représentant 25% du résultat des régions excédentaires) et à un fonds dédié régional (calculé de la même façon) à condition que le résultat du GERES reste bénéficiaire après cette affectation. Cette condition est appréciée après chaque dotation. En 2020, les deux types de fonds ont pu être dotés pour des valeurs de 8.608,71 euros chacun. Le fonds d'intérêt régional a concerné GAO et GSEA. A noter que l'impact de la dotation et la reprise de la provision pour dépréciation du stock de crédit carbone pour 8.998,83 euros a été neutralisé pour l'appréciation du résultat de la région GAO.

D'autre part, les mouvements suivants sont à noter :

- utilisation du fonds dédié Kbheef pour équilibrer les plans de financement de certains projets de la région Asie du Sud Est et pour financer 2 mois du poste de représentant pays pour un total de 7.703,49 euros.
- utilisation du fonds dédié "Bénin" doté en 2018 pour financer des dépenses liées à des locations de conteneurs pour conserver des documents administratifs suite à la fermeture de notre bureau. (714,34 €).
- Création d'un fonds lié à la précarité énergétique à hauteur de 5.000,00 € correspondant au montant collecté auprès du public en 2020 (via le Fonds de dotation Petites Pierres) et qui n'a pu être utilisé en 2020.
- Création d'un Fonds de "prospection" qui correspond à des sommes budgétées et votées par le Conseil d'Administration et qui en raison de la pandémie lié au Coronavirus n'ont pu être utilisées en 2020.
- Création d'un Fonds "Wassa" pour y doter 75% des excédents dégagés par la vente des crédits carbone du Mali et dédiés au développement de la finance carbone au Mali, conformément à l'accord entre la Direction Geres et la Direction Régionale, montant doté en 2020 : 53.002,72 €

ANNEXE 12

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Concours publics et subventions (article 431-9 du règlement 2018-06 du 5/12/2018)

Les subventions et concours publics comptabilisés au compte de résultat sont des subventions qui sont octroyées au Geres pour la mise en œuvre de projets entrant dans notre objet social. Elles sont octroyées par les catégories d'autorités administratives :

Evolution des subventions publiques			
	2018	2019	2020
Union Européenne	1 590 753	784 490	735 398
AFD	2 048 591	2 075 077	2 043 669
ADEME	321 094	242 943	351 227
Autre coopération internationale	1 277 965	2 983 016	2 539 706
Collectivités territoriales	238 731	262 857	201 418
Autres bailleurs publics	8 696	3 872	18 570
TOTAL	5 485 829	6 352 254	5 889 988
Union Européenne	29,00%	12,35%	12,49%
AFD*	37,34%	32,67%	34,70%
ADEME	5,85%	3,82%	5,96%
Autre coopération internationale	23,30%	46,96%	43,12%
Collectivités territoriales	4,35%	4,14%	3,42%
Autres bailleurs publics	0,16%	0,06%	0,32%
TOTAL (%)	100,00%	100,00%	100,00%

Contributions volontaires (article 431-10 du règlement 2018-06 du 5/12/2018)

En 2020, il a été comptabilisé des contributions volontaires au compte de résultat pour une valeur de 4.350 €. Le Geres comptabilise les contributions volontaires qui sont valorisées dans les projets de développement mis en œuvre.

En 2020, sur le fondement de ces principes il a été comptabilisé 14,5 jours x 300 euros (plusieurs appuis ponctuels sur la période du projet ne dépassant pas 10 jours / mois) pour un projet. Le coût unitaire retenu (300€) est celui prévu par l'Agence Française de Développement qui a financé en partie le projet concerné.

ANNEXE 13

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AUX OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Engagements financiers recus

Une garantie France Active a été accordée à hauteur de 45% du montant de l'emprunt de 100 000 euros accordé par le Crédit Coopératif.

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes
ZI ATHELIA IV
Le Forum Bât A
515 AVENUE DE LA TRAMONTANE
13600 LA CIOTAT

R A P P O R T
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Geres
2 COURS MARECHAL FOCH
13400 AUBAGNE

EXERCICE : 01/01/2020 - 31/12/2020

Association Geres

Siège social : 2 Cours Maréchal Foch – 13400 Aubagne

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'association Geres

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il m'appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article R.612-5 du Code de commerce.

Fait à La Ciotat, le 9 juin 2021



Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes